

Référence : C.6 – 13 - DPVA



Prévention et valorisation des biodéchets

Appel à Projet LIFE IP SMART WASTE

Stratégie Territoriale de prévention et de gestion des matières

ACTEUR ET TERRITOIRE



DRACENIE PROVENCE VERDON
AGGLOMERATION

Square Mozart - CS 90129
83004 DRAGUIGNAN

Mr QUILICI Pascal

Chargé de mission valorisation des déchets
pascal.quilici@dracenie.com / 04 94 50 07 06

CONTEXTE

Dans un contexte de réduction des exutoires de traitement des Ordures Ménagères Résiduelles, Dracénie Provence Verdon Agglomération souhaite engager des actions de réduction des volumes des déchets. La fraction fermentescible représentant 25% du volume de nos déchets, il est impératif d'engager des mesures de prévention et valorisation des biodéchets.

D'autre part, La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a introduit l'obligation de trier à la source les bio-déchets avant 2025. Cependant, le "Paquet économie circulaire" de l'UE a vu avancer la date de mise en place au 3 décembre 2023.

Pour mener à bien ce projet, DPVa souhaite inclure les parties prenantes sur le territoire dans l'élaboration d'une solution concertée, se basant sur l'expérience menée sur une commune pilote en amont du projet.

Le projet présenté concerne l'ensemble du territoire Dracénie Provence Verdon agglomération, soit 23 communes et 107 000 habitants pour un gisement estimé à **10 638 T de biodéchets**.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le projet prévoit la réalisation d'une étude préalable suivie d'une phase d'expérimentation sur une commune test.

Avec un volet de prévention :

- Déploiement de composteurs individuels et collectifs
- Formation et sensibilisation (lutte anti-gaspillage, don alimentaire, ...)

Et un volet collecte et valorisation :

- Transformation des biodéchets en compost réutilisable sur le territoire

Objectifs quantitatifs

Le gisement global de déchets organiques dans les OMR est de 10 638 T. L'étude préalable prévoit un gisement mobilisable de **3000T/an**.

Résultats quantitatifs

- 200 réunions publiques
- 6000 personnes sensibilisées
- **5000 composteurs individuels distribués**
- **13 sites de compostage partagés**

Soit près de **800T/an** de déchets alimentaires détournés des OMR et valorisés sur place

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

L'étude préalable a été réalisée entre septembre 2020 et mars 2021. Parmi les scénarii proposés il a été décidé de développer les solutions de préventions par le compostage individuel et partagé. Pour des raisons d'efficacité économique et limiter le transport de déchets vers des exutoires saturés ou inexistantes.

Nous avons recruté et formé **3 agents « maitre composteurs »** pour animer et organiser les missions de distribution de composteurs individuels ainsi que l'installation de sites de compostage partagé

La distribution de composteurs individuels a été réalisée par le biais de réunion publique au cours desquelles les maitres composteurs ont formé le public aux bons gestes. C'est également l'occasion de sensibiliser le public aux gestes de tri, et diffuser l'information sur les grands projets environnementaux du territoire.

A ce jour près de **5000 composteurs individuels** ont été distribués et **13 sites de compostage partagé** ont été inaugurés.



Planning

Actions	Début	Fin
Etude préalable	Septembre 2020	Mars 2021
Déploiement sur l'ensemble du territoire :		
Mise à disposition composteurs individuels et formation des utilisateurs	Début 2022	Fin 2024
Mise à disposition de composteurs de quartier	Début 2022	Fin 2024

Moyens humains

Pour mener ce projet il sera nécessaire de mobiliser sur 3 ans :

- 1 chargé de mission
- 3 Maîtres composteurs

Moyens financiers

Libellé	Détails	Montants estimés en € HT
Dépenses de personnel	Ambassadeurs, maîtres composteurs (2 agents, sur 3 ans), salaires chargés	240 000 €
Prestations externes	Frais de communication, conception, édition	25 000 €
Dépenses d'équipements - acquisition et fourniture :	Composteurs individuels et collectifs	40 000 €
	Mobilier de collecte biodéchets	100 000 €
	Acquisition véhicules	15 000 €
Frais généraux	Frais généraux	28 000 €
TOTAL		448 000 €

Moyens techniques

- 2 véhicules type petit utilitaires
- Outillage pour compostage
- 300 Composteurs collectifs
- 5000 Composteurs individuels
- bioseaux

Partenaires mobilisés

UE + Région Sud + ADEME

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- ✓ Contexte réglementaire favorable
- ✓ Typologie de l'habitat favorable (50% de maisons individuelles avec jardins)
- ✓ Attente positive des usagers
- ✓ Campagne de communication efficace
- ✓ Bonne coopération avec les communes membres pour la mise à disposition des salles de réunion, aide logistique, autorisation d'installation de sites de compostage

Difficultés rencontrées

- Difficultés à toucher le public "actif"
- Les sites de compostage partagé nécessitent un suivi technique important, nécessitant d'étoffer l'équipe avec des agents aux profils plus techniques pour les opérations de maintenance (approvisionnement en broyat, retournements)

Recommandations

Afin d'apporter une solution plus adaptée au public « actifs » il faut diversifier le mode de distribution. A partir de 2025 nous réaliserons des distributions dans les centres commerciaux, marché, et déchetteries.

Concernant les composteurs partagés, la création d'une équipe technique de maintenance (2 agents) est envisagée pour faciliter l'acceptation et la mise en service de nouveaux sites.